

Monsieur le Maire
Mairie de Chancey
4 Rue de l'Eglise
70140 CHANCEY

Vesoul, le 5 décembre 2025

Section :
Territoires

Objet :
Carte communale de Chancey

Référence :
CT/AD
250236 URBANISME

Dossier suivi par :
Cécile TRUONG

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu le dossier en consultation concernant la carte communale de CHANCEY.

Je tiens tout d'abord à vous remercier d'avoir été à l'écoute lors de la précédente phase de travail et pour les évolutions intégrées, notamment en ce qui concerne les projections démographiques.

Le projet repose sur une hypothèse de croissance de +0,56 % de population/an à l'horizon de 2050, ce qui apparaît raisonnable au regard des tendances actuelles.

Je suis par ailleurs satisfait de l'étude agricole réalisée, avec la mise à jour des cartes agricoles et la prise en compte de la présence d'un bâtiment agricole sur une parcelle initialement classée en zone constructible. A la suite de nos remarques, cette parcelle (ZD 55) a été reclassée en zone inconstructible, ce qui apparaît plus cohérent. Après échange avec l'exploitant, il n'a aujourd'hui pas de projet à court ou moyen terme de construction d'habitation sur cette parcelle ; elle pourra en revanche accueillir un bâtiment agricole de stockage si nécessaire.

Ainsi, dans la mesure où votre projet a été travaillé avec sérieux et qu'aucune problématique particulière n'a été relevée, je formule **un avis favorable** concernant votre projet de carte communale.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à nos remarques, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.



www.afnor.org
Liste des sites certifiés et
de nos engagements sur
www.chambres-agriculture.fr

**Chambre d'agriculture
Haute-Saône**

17 Quai Yves Barbier
BP 20189
70004 VESOUL
Tél : 03 84 77 14 40

Email : accueil@haute-saone.chambagri.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Établissement public
Loi du 31/01/1924
Siret 187 0000 47 00014
APE 9411Z

www.bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr

Le Président,



Michaël MÜHLEMATTER.

Copies : CCVM : l.maire@valmarnaysien.com

DDT planification : pascal.schar@haute-saone.gouv.fr

Cabinet IAD : Eric KELLER